

RAPPORT ANNUEL 2025

sur la situation du territoire
en matière de **développement durable**
préalable au rapport
d'orientation budgétaire





Depuis 2010, les collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, de plus de 50 000 habitants, sont soumis à l'obligation d'élaborer un rapport annuel sur la situation du territoire en matière de développement durable préalable au rapport d'orientation budgétaire.

La présentation de ce rapport à l'assemblée délibérante est l'occasion de mettre au centre du débat démocratique les choix de l'action publique au regard du développement durable et de prendre du recul sur les politiques et actions menées pendant l'année écoulée.

Le premier semestre 2025 a abouti à **l'adoption** par le conseil communautaire du projet de territoire Grand Arras 2040. Ce projet constitue la feuille de route de la Communauté Urbaine d'Arras.

Construit autour de **3 axes principaux** pour guider le développement et l'aménagement du territoire pour les années à venir, le projet de territoire concrétise l'engagement de la Communauté Urbaine en faveur d'une bifurcation écologique et solidaire.

Axe 1 : Accélérer les transitions en cours pour construire un territoire sobre, résilient et autonome.

Axe 2 : Oser et promouvoir l'innovation pour répondre aux défis du territoire.

Axe 3 : Partager ressources et équipements à l'échelle du territoire et en coopération supra-communautaire.

Ces axes sont eux-mêmes articulés autour d'un défi transversal de lutte et d'adaptation du territoire au changement climatique et de **8 défis majeurs** :

- La préservation des milieux ;
- Le développement harmonieux du territoire ;
- L'habitat durable pour toutes et tous ;
- Le changement des pratiques de mobilité ;
- L'accompagnement de la transition économique ;
- Le soutien à la vocation agricole ;
- La solidarité à l'échelle du territoire ;
- L'attractivité régionale à conforter

La mise en œuvre du **Plan Climat Air Energie Territorial** contribue à répondre à ces défis. Ce rapport illustre les principales actions menées en 2025 en faveur de la bifurcation écologique.

Ensemble, poursuivons notre engagement dans la bifurcation écologique et solidaire du territoire.



Axe 1 *Accélérer les transitions en cours pour construire un territoire sobre, résilient et autonome*

La Communauté Urbaine d'Arras est engagée dans les transitions depuis de nombreuses années et les actions menées contribuent à réduire les émissions de gaz à effet de serre responsables du dérèglement climatique sur le territoire.

En 2025, la Communauté Urbaine d'Arras a dressé le bilan des actions réalisées : le Contrat de Transition Ecologique a contribué à réduire les émissions de gaz à effet de serre du territoire de près de **3 %** en 4 ans. Pour atteindre l'objectif de neutralité carbone du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) en 2050, une baisse de **6 %** des émissions de gaz à effet de serre par an est nécessaire sur le territoire, c'est-à-dire **10 fois plus** vite que sur la période 2018-2022.

En 2022, la Communauté Urbaine d'Arras n'a émis directement que **4 %** des gaz à effet de serre sur le territoire mais dispose de leviers au travers de ses compétences pour agir à l'échelle du territoire.

Pour répondre à ce constat, les élus souhaitent accélérer les actions déjà engagées en faveur des transitions.

• Construire les conditions d'une mobilité vertueuse à l'échelle du territoire

Les transports continuent de représenter plus de **45 %** des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire en 2022. L'objectif de la CUA pour réduire l'impact écologique des transports est de promouvoir une mobilité vertueuse sur le territoire qui passe par :

La planification de la mobilité sur le territoire avec l'élaboration d'un futur Plan de Mobilité.

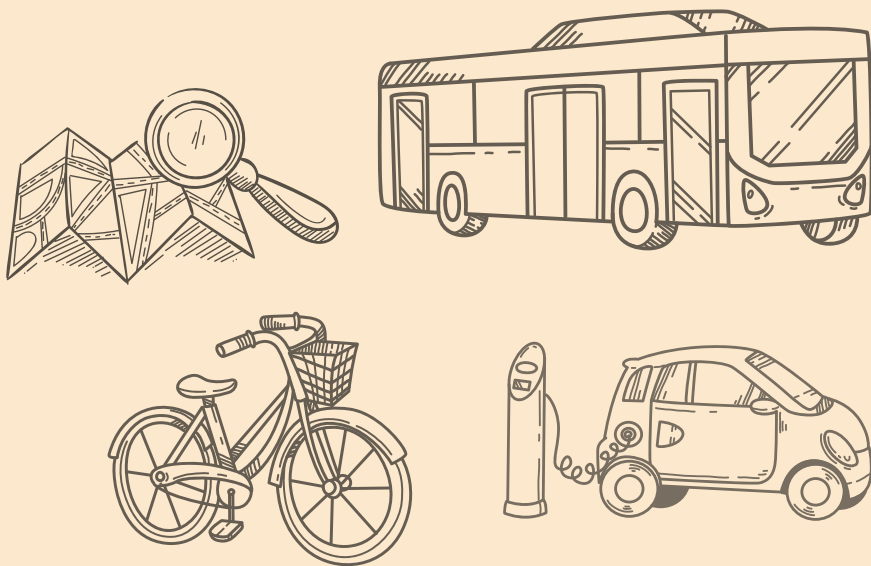
Le développement des transports en commun : la CUA est en train de renouveler la délégation de service public Mobilité pour 2026.

La poursuite des engagements en faveur des mobilités actives avec le Plan Vélo en 2025 :

- 2,5 millions d'euros investis ;
- 36 écoles qui ont bénéficié du dispositif Savoir Rouler à Vélo sur l'année scolaire ;
- 113 km d'aménagements cyclables ;
- Une offre de vélo en location longue durée et une aide à l'achat de vélos à assistance électrique.

Encourager l'électrification de la mobilité avec le schéma directeur des infrastructures de recharge pour véhicules électriques.

Ces actions ont contribué à faire passer en 10 ans (de 2014 à 2024), la part modale de la voiture de **61 à 56 %** alors que la part modale du vélo a été multipliée par **3**.



- **Renforcer la sobriété et la production énergétique du territoire dans une perspective d'adaptation et d'autonomie**

La CUA poursuit son engagement en faveur du développement des énergies décarbonées et locales sur le territoire pour couvrir, à l'horizon 2050, **78 %** des besoins en énergie du territoire au travers des actions suivantes :

Lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt en vue de l'implantation de centrales photovoltaïques sur les territoires des 46 communes.

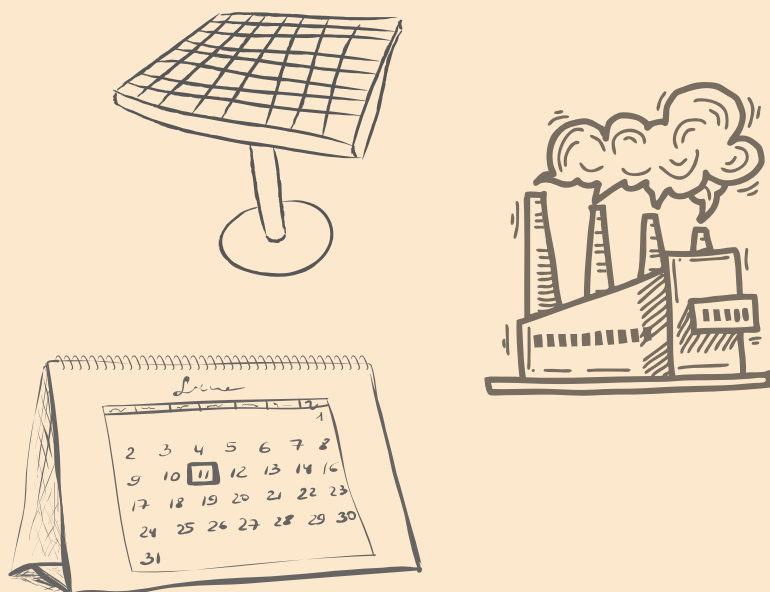
Adoption du Schéma directeur du réseau de chaleur.

En utilisant de la biomasse locale comme source d'énergie, le réseau de chaleur permet de diviser par plus de deux les émissions de gaz à effet liées au chauffage du bâti raccordé au réseau de chaleur.

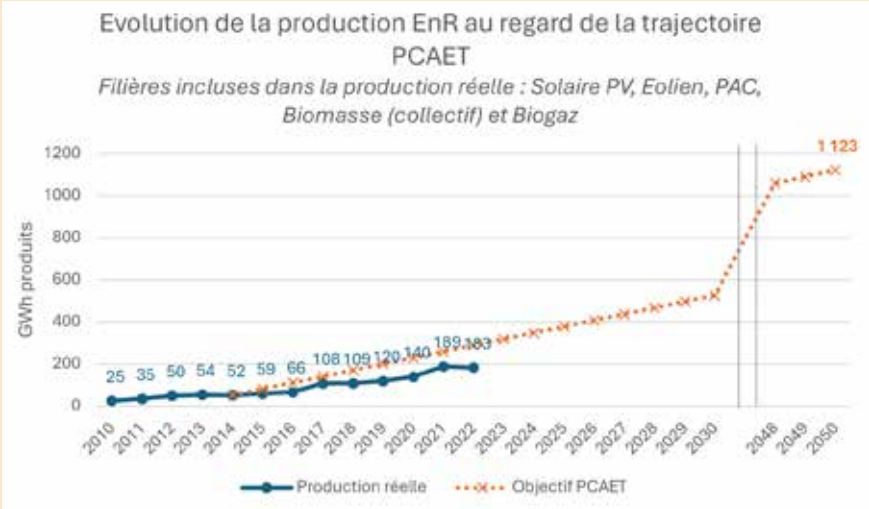
En 2022, le réseau de chaleur a ainsi permis une réduction des émissions de gaz à effet de serre de **9 020 TeqCO₂**, soit **1,2 %** des émissions annuelles de gaz à effet de serre.

Première année de production complète pour Euraméthas.

En 10 mois, c'est **16,4 GWh** de gaz produit. A terme, le technocentre alimentera l'équivalent de 2 000 foyers en gaz vert produit localement, soit une baisse des émissions de gaz à effet de serre de **6477 TeqCO₂**.



Ces actions contribuent à l'atteinte de l'objectif du PCAET de production de **526 GWh** d'énergies renouvelables et locales à horizon 2030.



Pour renforcer la sobriété, la CUA poursuit son programme de rénovation des bâtiments communautaires.

En 2025, les travaux de rénovation de la salle de sports Colette-Besson ont été inaugurés. La rénovation permet une économie de **27 T_{eq}CO₂** par an pour ce bâtiment.

- **Faire du numérique un outil de transformation du territoire**

Le bilan annuel de la stratégie numérique responsable est présenté en annexe du rapport en page 20.

- **Affirmer la vocation agricole du territoire et soutenir ses transitions**



Le PAT a été labellisé niveau 2 en février 2025 pour **5 ans**.

La feuille de route s'articule autour de **4 axes** et **9 objectifs** :

OBJECTIFS TRANSVERSAUX

Animation, suivi, évaluation, communication.

AXE 1 : AUTONOMIE ALIMENTAIRE ET ACCESSIBILITE

Accompagner l'approvisionnement en circuits de proximité des débouchés locaux.

Renforcer l'accessibilité de tous aux produits locaux et de qualité.

AXE 2 : ALIMENTATION SAINE ET DURABLE

Sensibiliser les habitants et les rendre acteurs de leur alimentation.

AXE 3 : RESSOURCES, MILIEUX ET SOLS

Encourager et sécuriser les changements de pratiques agricoles.

Lutter contre le gaspillage alimentaire.

AXE 4 : EMPLOI AGRICOLE ET INSTALLATION DES JEUNES

Préserver le foncier agricole et multiplier les espaces de production.

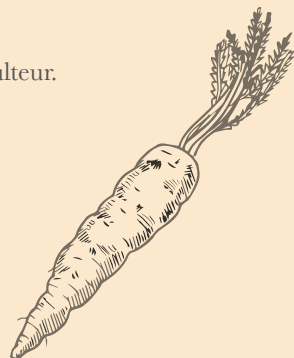
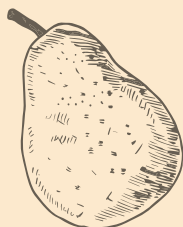
Faciliter la transmission et l'installation, notamment des personnes non-issues du milieu agricole.

Orienter plus de jeunes et d'adultes vers les métiers de la production agricole et de la transformation.

Renforcer la connaissance du grand public du monde agricole.

En 2025, **3 groupes de travail** se sont réunis pour avancer sur les thématiques essentielles ressorties de l'élaboration du PAT :

- La restauration collective ;
- La précarité alimentaire ;
- La diffusion de connaissance sur le métier d'agriculteur.





- ***Agir pour la réduction des risques et nuisances sur le territoire***

À la suite du diagnostic de vulnérabilité face au changement climatique, la Communauté Urbaine d'Arras a conduit, en concertation avec les acteurs et partenaires locaux, l'élaboration d'une stratégie d'adaptation fixant une trajectoire à long terme afin de renforcer la résilience du territoire et d'en préserver l'attractivité ainsi que la qualité de vie.



Axe 2 *Oser et promouvoir l'innovation pour répondre aux défis du territoire*

Pour faire face à l'évolution des modes de vie et aux défis de la transition écologique, la CUA innove et s'engage dans de nouvelles actions autour de l'habitat, la transition économique et la préservation de l'environnement.

- **Mettre l'environnement au centre de la politique d'aménagement du territoire**

De par les services écosystémiques rendus, les milieux naturels ont un rôle clé dans l'atténuation et l'adaptation au dérèglement climatique et contribuent au bien-être de la population.

La CUA poursuit les engagements pris en faveur de la préservation de l'environnement :

Mise en œuvre du schéma directeur boisement.

Sur l'hiver 2024-2025, plus de 8 000 arbres et arbustes ont été plantés par la CUA.

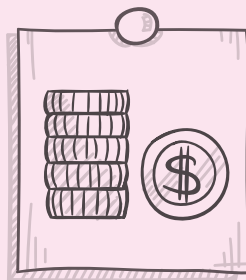
Renaturation des cours d'eau.

La CUA porte un programme de renaturation des cours d'eau avec une déclaration d'intérêt général.

En 2025, 40.3 km de cours d'eau sur les 54 km qui composent le territoire communautaire ont été entretenus.

La CUA a également édité et distribué à l'ensemble des propriétaires riverains du territoire un guide d'entretien des cours d'eau.





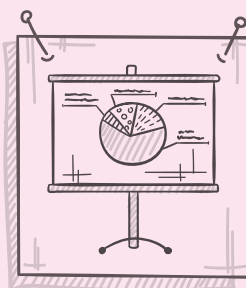
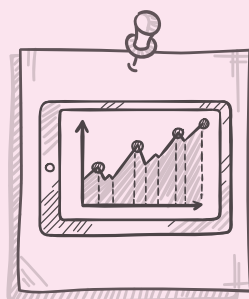
- **Construire une économie territoriale équilibrée, innovante et de proximité**

L'industrie et les activités tertiaires ont émis près d'un tiers des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire en 2022. Le rythme de baisse des émissions lié à la décarbonation du secteur est en phase avec les objectifs territoriaux de neutralité carbone à horizon 2050.

En complément de cette décarbonation, le développement de nouveaux modèles économiques permet de maintenir un équilibre et un dynamisme sur le territoire en répondant au défi de la bifurcation écologique et en réduisant la dépendance du territoire aux matières importées.

En 2025, des premières coopérations autour de locaux vacants ont eu lieu entre différents acteurs dans le cadre du démonstrateur Locloc porté par la CUA et soutenu par l'ADEME. Cette expérimentation vise à appliquer les principes de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération au partage de locaux sous-utilisés sur le territoire et contribue à la sobriété foncière.

La CUA s'engage également à partir de fin 2025 dans une étude de planification des flux de matières sur son territoire et sur les territoires voisins en partenariat avec les communautés de communes des Campagnes de l'Artois et du Sud Artois. L'objectif est de passer d'un modèle économique linéaire dépendant des importations à un modèle d'économie circulaire plus résilient.



- ***Vers un habitat durable au service de la transition écologique et de la qualité de vie***

Avec la Maison de l'Habitat Durable, la Communauté Urbaine d'Arras accompagne les habitants et les professionnels dans leur projet.

En 2025 (du 1^{er} janvier au 31 août) c'est :

- 635 personnes renseignées ;
- 46 animations pour 843 ménages et 44 professionnels sensibilisés.

L'opération « Rénovons nos HLM » lancée en 2023 se poursuit jusqu'en 2028 pour accompagner les bailleurs à répondre à la fin programmée des mises en location des « passoires énergétiques ».

Sur le territoire, l'opération représente 1 415 logements pour un coût total de 79 895 029 € et une contribution prévisionnelle de la CUA de 7 255 000 €. Sur le premier semestre 2025, 17 logements ont été rénovés pour 249 800 €.





Axe 3

Partager ressources et équipements à l'échelle du territoire et en coopération supra-communautaire

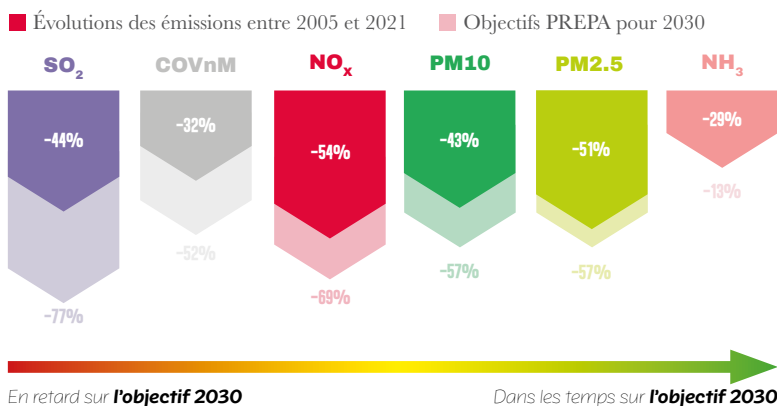
Le changement climatique et le développement des territoires accentuent les tensions sur les ressources. Pour répondre à ce défi, la CUA s'engage dans des démarches de partage des ressources au profit de la qualité de vie et de la transition écologique et sociale.

- **Cultiver un cadre de vie de qualité pour renforcer l'attractivité et le vivre-ensemble**

La CUA accompagne la requalification des espaces publics. Les projets d'aménagements réalisés par la CUA ont pour objectif de partager les espaces entre les usages et les végétaliser pour répondre aux enjeux du changement climatique.

Le Plan Air mis en œuvre par la CUA contribue à réduire les émissions de polluants atmosphériques. Le bilan du plan air réalisé en 2025 mesure la réduction des émissions qui est en phase avec les objectifs nationaux pour la majorité des polluants (particules fines, oxydes d'azote, ammoniac).

SYNTHÈSE DES TRAJECTOIRES PREPA EN ÉMISSIONS



- **Valoriser et préserver les ressources du territoire dans une logique de sobriété et de résilience**

A partir de 2026, la nouvelle délégation de service public de l'eau et de l'assainissement vise à préserver la ressource en eau en :

- Encourageant les actions de sobriété ;
- Améliorant la qualité de l'eau.

En tant que structure porteuse du SAGE Scarpe Amont, la CUA réalise une étude afin de déterminer les volumes prélevables en eau sur le territoire du SAGE et leur répartition par usage.

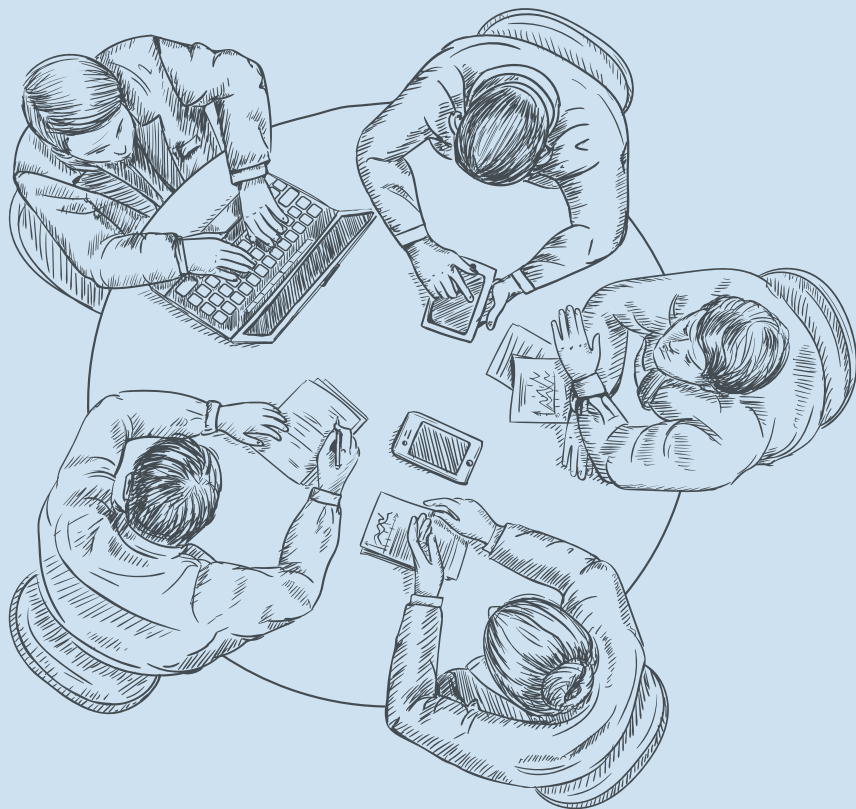
- **Renforcer le lien social et les solidarités à l'échelle des territoires**

Réussir la bifurcation écologique passe par la mobilisation de tous. Avec plus de 2 200 participants sur le premier semestre de l'année, les animations de sensibilisation à la transition écologique portées par la CUA dans les écoles et à destination du grand public ont permis de favoriser les rencontres citoyennes et l'engagement de tous.

Afin de mener une bifurcation écologique et solidaire sur le territoire, le contrat local de santé signé début 2025 intègre un volet santé environnementale au travers des actions de sensibilisation des partenaires du territoire et du grand public.

Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain mis en œuvre par la CUA contribue à la cohésion sociale et à la bifurcation écologique en agissant sur la vie de quartier. En 2025, l'aménagement d'un bois urbain et la requalification de 172 logements dans le quartier Chanteclair-Cevennes ont été menés dans le cadre de ce programme.



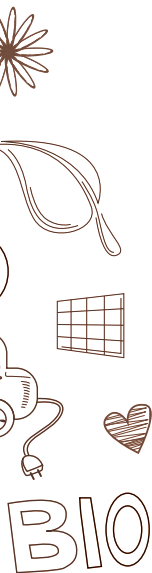


- ***Construire le territoire à travers la coopération et la solidarité***

Afin de s'engager dans la bifurcation écologique et de développer les coopérations supra-communautaires, la CUA s'est engagée en 2025 dans un Contrat d'Objectifs Territorial « Territoire en transitions » au côté de l'ADEME et des Communautés de Communes des Campagnes de l'Artois, du Sud Artois et d'Osartis Marquion.

D'une durée de 4 ans, ce contrat a pour objectif d'accompagner les collectivités dans leur démarche d'engagement en faveur de la transition écologique en facilitant les coopérations entre les territoires.





CConclusion

La Communauté Urbaine d'Arras est engagée depuis de nombreuses années dans la transition écologique avec notamment son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) adopté en 2023.

Répondre au défi de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique nécessite l'engagement de tous sur un temps long.

Ainsi, l'année 2025 concrétise cet engagement avec l'adoption du Projet de territoire qui fixe le cap pour le Grand Arras 2040 avec la bifurcation écologique et solidaire comme défi transversal et fil rouge du projet pour accélérer les transitions, oser et promouvoir l'innovation et partager les ressources sur le territoire.

Le bilan des émissions de gaz à effet de serre ainsi que le bilan du Contrat de Transition Ecologique 2018-2022 qui ont été réalisés cette année serviront de référence afin de suivre la trajectoire fixée par le PCAET et le projet de territoire et atteindre les objectifs. Le Contrat d'Objectif Territorial « Territoires en transitions » sera un outil de suivi et d'évaluation de cette bifurcation écologique pour les prochaines années.



Annexe

Bilan 2025 de la stratégie du numérique responsable

Pour rappel, le numérique responsable cherche à ancrer un développement et un usage du numérique dans un cadre respectueux :

- De l'environnement.
- De l'éthique.
- De l'inclusion sociale.
- De la durabilité.

La direction du Rayonnement s'inscrit dans une démarche de numérique responsable autour de trois piliers :

- La formalisation d'une stratégie numérique à travers une feuille de route
- Des actions de sensibilisation et des manifestations
- Des évaluations d'impacts d'actions utilisant des outils numériques

- ***La formalisation de la stratégie numérique à travers une feuille de route***

La direction du Rayonnement a élaboré la feuille de route de la stratégie numérique 2024-2030. Elle a adopté une démarche participative intégrant les acteurs sociaux économiques du territoire (associations, écoles d'ingénieur, entreprises, etc.), des élus des 46 communes de la CUA et les membres du Comité de Direction de la CUA.



La stratégie numérique de la CUA se compose de 4 axes prioritaires :

- Le numérique pour rapprocher les personnes.
- Le numérique pour protéger et sécuriser.
- L'innovation pour préparer l'avenir.
- Le numérique au service du rayonnement du territoire.

Et d'un axe transversal :

la gouvernance de la donnée et l'acculturation et l'utilisation de l'IA.



A partir des enjeux et des axes prioritaires, nous avons sélectionné un nombre limité d'actions qui s'inscrivent pleinement dans notre stratégie numérique et notre projet de territoire « Grand Arras 2040 ». Pour ne citer que quelques-unes de ces actions :

- **LOC LOC** : Plateforme pour faciliter le partage de locaux sous-occupés dans une démarche d'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération, élaborée dans le cadre d'un démonstrateur national de la transition écologique appuyé par l'ADEME.

- **Une étude de faisabilité de mise en œuvre d'une « boucle locale » de réemploi de matériel informatique.** Etude pour laquelle nous sommes accompagnés par Emmaüs Connect, la Collecte-Tech. La boucle aura vocation à créer un cercle vertueux qui permettra de donner une seconde vie à du matériel informatique qui n'est plus utilisé par des collectivités ou des entreprises, en les mettant à disposition, à des tarifs préférentiels, de personnes qui n'ont pas forcément les ressources nécessaires pour acheter un ordinateur ou une tablette neufs. Il sera aussi question de mettre en œuvre une unité locale qui traitera le matériel informatique avant sa mise à disposition.

- **Impulsion** : Expérimentation de projet de territoire connecté menée avec notre partenaire UBICITE. Il s'agit de tester l'usage d'objets connectés pour mesurer des indices de pollution, de trafic routier... Avec en aval un traitement de la data par l'IA. Le numérique responsable est au cœur des préoccupations dans cette expérimentation (protection des données, consommation frugale des équipements...).

• **Elaboration d'une stratégie numérique responsable**

En complémentarité de la feuille de route de la stratégie numérique 2024-2030, la direction du Rayonnement a initié une démarche d'élaboration de feuille de route de sa stratégie numérique responsable afin de formaliser des enjeux et des objectifs en la matière. Pour mener à bien ce projet, la direction du Rayonnement a missionné le cabinet Specinov avec le lequel elle a constitué une équipe de projet transversale composée d'agents de différentes directions de la CUA :

- Direction de la Transition écologique
- Direction Ingénierie Informatique Télécom et Usages Numériques
- Direction des Ressources Humaines
- Direction de la Communication
- Direction des Finances de l'Achat Public et des Assurances
- Direction de la Cohésion sociale

Le rendu de cette démarche partagée sera réalisé, sous réserve de bon déroulement du projet, à l'horizon de janvier 2026.

Pourquoi ?	Qui ?	Comment ?	Livrable
• Définir les priorités • Préciser les actions à mener • Planifier • Organiser • Se conformer à la loi Reen 	• L'équipe projet et les élus • Le service Communication • Prestataire externe 	• Ecrire une synthèse accessible au plus grand nombre • Communiquer le document et les informations en interne et en externe • En précisant vos ambitions et en donnant du sens à votre démarche • Faire voter la feuille de route pour marquer l'engagement global et impliquer l'ensemble des parties prenantes	• Une feuille de route Numérique Responsable, se mettant en conformité avec l'échéance du 1^{er} janvier 2023 de la loi REEN 

Source : Specinov

Cette démarche aboutira par la proposition de l'adoption d'une feuille de route de la stratégie numérique responsable qui s'articulera autour du projet de territoire communautaire, de la stratégie numérique citée ci-dessus et de la Loi REEN qui entend faire converger transition numérique et transition écologique.

Cette feuille de route vise à identifier les axes prioritaires adoptés par la CUA pour limiter les impacts environnementaux des usages numériques présents et avenir (IA par exemple) de l'EPCI mais aussi ceux des habitants du territoire à travers notamment le renforcement d'actions de sensibilisation à un usage raisonné et raisonnable du numérique.

- *Des actions de sensibilisation et des manifestations*

Les manifestations pilotées en 2024 :

L'édition 2024 du Numéricamp

Comme lors de la première, la deuxième édition du Numéricamp a été l'occasion de mettre le numérique responsable à l'honneur à travers :

- Une table ronde consacrée à l'inclusion numérique ;
- Une table ronde consacrée au numérique éco-responsable ;
- Une table ronde consacrée à l'amélioration du cadre urbain ;
- Une Fresque du numérique animée par l'Université d'Artois.

Chiffres clefs de la manifestation :

- 450 visiteurs
- 57 intervenants
- 36 partenaires
- 4 tables rondes
- 2 ateliers
- 2 émissions TV



L'édition 2024 Le Mois du Numérique pour Tous



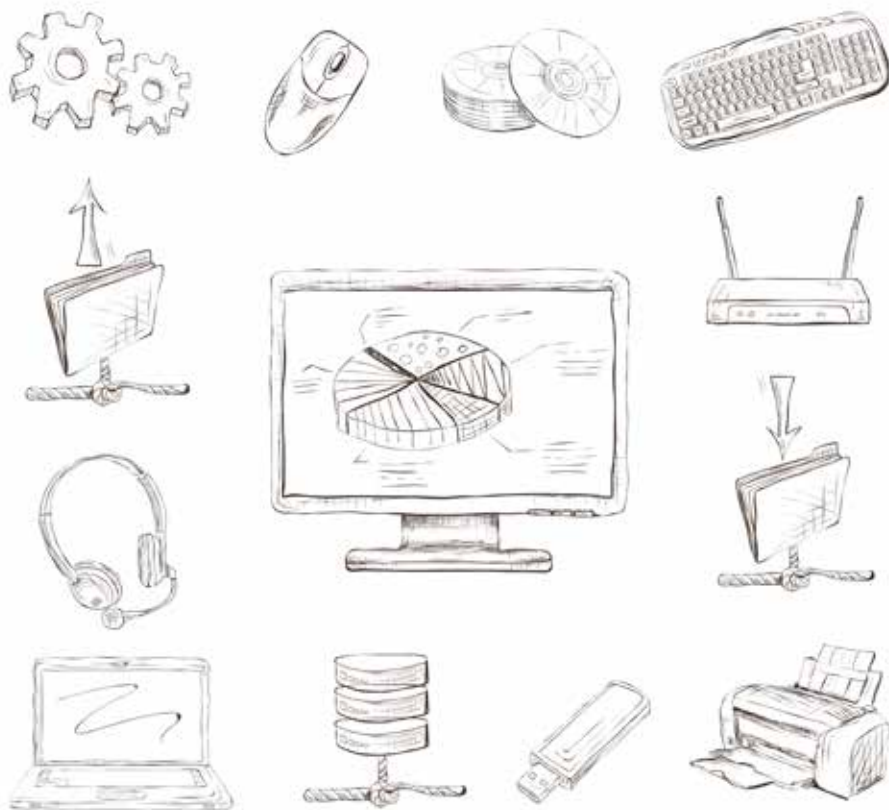
Le Mois du Numérique pour Tous est un événement participatif et décentralisé qui a pour objectif de démocratiser le numérique sur le Grand Arras mais aussi, et surtout, d'accompagner les citoyens face au développement toujours plus rapide des technologies et usages numériques.

Depuis 2023, l'événement est piloté par la Communauté Urbaine d'Arras et il a pour particularité d'être structuré sur 4 thématiques.

- > Semaine 1 : du lundi 1^{er} avril au samedi 6 avril - Inclusion numérique
- > Semaine 2 : du lundi 8 avril au samedi 13 avril - Numérique Responsable
- > Semaine 3 : du lundi 15 avril au samedi 20 avril - Santé
- > Semaine 4 : du lundi 22 avril au mardi 30 avril - Mobilité

Chiffres clefs de la manifestation :

- Plus de 1 400 participants avec le Numericamp
- 24 communes partenaires
- Plus de 20 partenaires privés associatifs – institutionnels



Actions de sensibilisation

Les conseillers numériques ont continué leurs actions de sensibilisation aux impacts environnementaux des usages numériques à travers différents ateliers menés sur le territoire.

Fin 2024, la direction du Rayonnement a intégré la solution « Bataille de l'IA » (LATITUDE) pour sensibiliser les habitants aux impacts sociétés et environnementaux de l'IA générative.

Un premier atelier a été animé par la société LATITUDE a été réalisé avec les membres du Club des Référents numériques des communes de la CUA.

Plusieurs membres de la direction et des membres du Club des Référents Numériques se sont formés à l'animation d'ateliers « Bataille de l'IA » pour en réaliser lors du mois du numérique 2025.

L'édition 2025 Le Mois du Numérique pour Tous

Le Mois du Numérique pour Tous est un événement participatif et décentralisé qui a pour objectif de démocratiser le numérique sur le Grand Arras mais aussi, et surtout, d'accompagner les citoyens face au développement toujours plus rapide des technologies et usages numériques.



Depuis 2023, l'événement est piloté par la Communauté Urbaine d'Arras et il a pour particularité d'être structuré sur 4 thématiques.

> Semaine 1 : Du 15 au 21 mars : Les services et outils numériques mis en place sur la Communauté Urbaine d'Arras

> Semaine 2 : Du 22 au 28 mars : La parentalité numérique et l'intergénérationnel

> Semaine 3 : Du 29 mars au 4 avril : Le numérique responsable

> Semaine 4 : Du 5 au 12 avril : L'Intelligence Artificielle (démystification / comment l'aborder)

Focus sur les semaines 3 et 4 :

La thématique du numérique responsable est de nouveau inscrite au programme du Mois du Numérique pour Tous : « Le numérique responsable, ou comment profiter des technologies numériques en limitant les impacts environnementaux, sociétaux et éthiques ? »

Au programme de cette semaine :

Une présentation animée par le CESI ARRAS sur les bonnes pratiques à adopter pour nettoyer son ordinateur et ses espaces de stockages pour réduire son empreinte carbone. Cet atelier de sensibilisation à l'empreinte environnementale du numérique s'inscrit dans la démarche « Digital Cleanup Day », journée mondiale de sensibilisation à l'empreinte environnementale du numérique par l'action.

Plusieurs visites du Data Center « la poudrière » assurée par la société DECIMA. Le Data center implanté dans une ancienne poudrière est exemplaire en matière d'optimisation de performance énergétique du lieu par l'installation d'un système de refroidissement par géothermie.

Repair K'fé organisé à l'espace Chanteclair de Saint Nicolas : les habitants étaient invités à venir pour partager un café et faire réparer les objets de leur quotidien (petit électroménager, cycles, machines domestiques, outillage informatique, etc.)

Pour la première année, la CUA a organisé **un forum dédié au Numérique Responsable** : le « Forum écologiquement connecté ! ». Les habitants, les élus et les entreprises du territoire ont été invités à participer à cette rencontre pour découvrir et échanger autour de deux sujets essentiels :

> L'impact écologique du numérique :

- Les bons gestes à avoir pour un usage plus responsable et durable des outils numériques.
- Un focus sur les répercussions environnementales et des solutions pratiques à intégrer dans vos usages quotidiens.
- Le réemploi, oui mais où et avec quoi ?

> L'arrêt du cuivre et ses implications pour les entreprises :

- Comprendre les enjeux à venir.

Lors de ce forum, l'université d'Artois a animé une fresque "Quiz" du Numérique. Cette fresque d'une durée d'une dizaine de minutes a permis de sensibiliser de façon ludique aux enjeux environnementaux du numérique.

Une autre nouveauté pour cette nouvelle édition du Mois du Numérique pour Tous, **une concertation territoriale sur l'usage de l'Intelligence Artificielle et une sensibilisation à ses impacts sociaux et environnementaux.**

Cette démarche locale s'inscrit dans le dispositif national Café IA porté par la Commission Nationale du Numérique et dans la concertation nationale pilotée par les Interconnectés.

Elle s'est traduite par plusieurs ateliers ludiques utilisant différents outils « La Bataille de l'IA » de l'association « Latitude » Aïe Aïe IA développé par la Métropole de Lyon et le Mur de l'IA un outil de concertation rapide « made in CUA ».

Les ateliers de concertation ont été réalisés dans plusieurs communes de la CUA par les conseillers numériques de la CUA, dans un centre social par les conseillers numérique de la ville d'Arras, dans les deux écoles d'ingénieurs arrageoises, le CESI ARRAS et l'EPSI et au sein de l'Université d'Artois, un partenaire majeur de cette nouvelle édition.

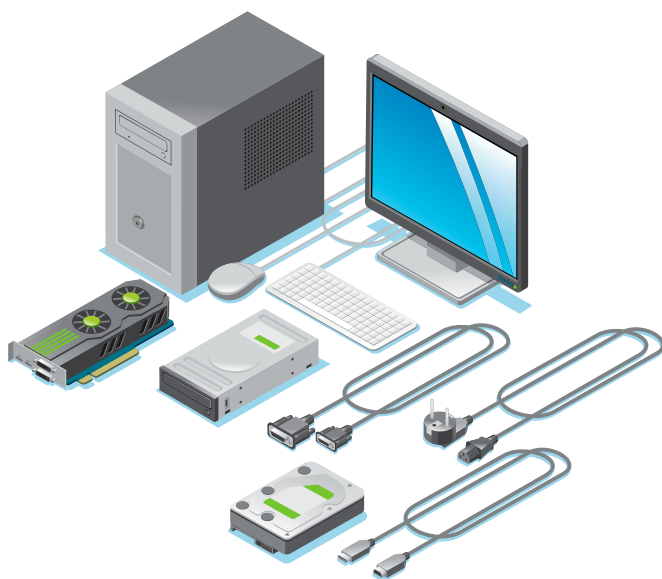
Le Mois du Numérique pour Tous s'est terminé par l'animation d'une concertation menée sur le marché du samedi matin d'Arras. L'outil conçu pour l'occasion est le Mur de l'IA composé de 8 questions présentées sur des bâches installées sur le fronton du Beffroi d'Arras. Plus de 200 personnes sont venues découvrir ce nouvel outil de concertation rapide qui a une notoriété nationale via le dispositif « café IA » porté par le Conseil National du Numérique.

Chiffres clefs :

- Plus de 2 000 participants
- 18 communes partenaires
- 40 partenaires privés – associatifs – institutionnels

- **AMI réemploi matériel Informatique**

Suite à un appel à manifestation d'intérêt porté par la Préfecture du Pas-de-Calais dans le cadre de sa feuille de route nationale « France Numérique Ensemble », la CUA a bénéficié d'un accompagnement réalisé par Emmaus Connect la collecte.tech via **une étude de faisabilité de mise en œuvre d'une « boucle locale » de ré emploi de matériel informatique.**



Cette démarche a pour vocation de créer un cercle vertueux qui permettra de donner une seconde vie à du matériel informatique qui n'est plus utilisé par des collectivités ou des entreprises en les mettant à disposition à des tarifs préférentiels auprès de personnes qui ne disposent pas des ressources nécessaires pour acheter un ordinateur ou une tablette, mais aussi de mettre en œuvre une unité locale de « reconditionnement » qui traitera le matériel informatique avant sa mise à disposition.

- Des évaluations d'impacts d'actions utilisant des outils numériques

Diagnostic carbone réalisé avec l’outil eNRT

En 2025, en lien avec la stratégie numérique responsable un diagnostic de l’impact environnemental généré par les usages numériques de la CUA a été mené par le cabinet Specinov avec la direction ingénierie informatique et des usages numériques. Au-delà de cette objectivation de l’impact produit par nos usages, il s’agit d’identifier les actions à mener pour réduire celui-ci.

Extrait du rapport de diagnostic réalisé par **le cabinet Specinov**

Mon parc d’équipement

Le parc d’équipement représente **70% des émissions totales**.

Résultats détaillés :

		Totaux				42 095	4 302	46 397	Source
		Volume (unités)	Durée de vie moyenne (années)	Amortissement fab annuel kg CO2eq	Impact utilisation annuelle kg CO2eq	Impact annuel total (kg CO2eq)			
Ordinateurs et station de travail	Ordinateurs fixes	53	5	2 936	456	3 392	Negaoctet		
	Ordinateurs portables	385	5	13 937	678	14 615	Negaoctet		
	Stations d'accueil	385	10	1 001	0	1 001	ECODIAG		
	Claviers	438	10	1 051	0	1 051	ECODIAG		
	Souris	438	10	219	0	219	ECODIAG		
TOTAL				19 144	1 134	20 278			
Ecrans	Ecrans <23"	150	10	5 250	900	6 150	ECODIAG		
	Ecran 24" à 31"	152	10	6 536	912	7 448	ECODIAG		
	Ecran 32" et plus	10	10	590	90	680	ECODIAG		
	Ecran interactif	5	10	200	84	284	ECODIAG		
	Video projecteurs	3	10	5	30	35	ADEME 2019		
TOTAL				12 581	2 016	14 597			
Impression	Imprimante Laser	2	10	34	8	42	ADEME 2019		
	Imprimantes multi fonction de bureau	39	10	914	144	1 058	ADEME 2019		
	Imprimantes multi fonction grande taille	17	5	2 441	63	2 503	INR		
TOTAL				3 389	215	3 603			
Mobilité et téléphonie	Smartphones	289	4	3 974	23	3 997	INR, Boavizta et ECODIAG		
	Telephones IP	298	10	507	894	1 401	ECODIAG		
	Tablettes	100	6	2 500	20	2 520	ECODIAG		
TOTAL				6 981	937	7 918			

- **Arbre de conséquence d'un projet utilisant des objets connectés pour capter et analyser des données**

Dans le cadre du projet expérimental IMPULSION (mesure de données via l'implémentation de capteurs) la direction du rayonnement a demandé à son partenaire UBICITE de mener avec elle une démarche d'analyse d'impact environnementale dès la conception du projet.

Cette démarche basée sur les recommandations de l'INR (Institut du Numérique Responsable) et de l'ADEME a abouti à la construction d'un arbre de conséquence sur lequel les éléments du projet ont été associés : un impact positif / un impact négatif / un impact neutre.



Arbre de conséquence dans sa version synthétique élaboré par **la société UBICITE**

Ouvrage édité par la Communauté Urbaine d'Arras
 La Citadelle, 146 allée du Bastion de la Reine
 CS 10345 - 62026 Arras Cedex
 Directeur de publication : Frédéric LETURQUE
 Rédactrice en chef : Florence RICART
 Textes : Direction de la Transition Écologique
 Photographies : Valérie LAForge, Adobe stock - Illustrations : Adobe stock, Freepik
 Maquette, graphisme : Guillaume LEWANDOWSKI, Bertrand WAGON
 Dépôt légal : octobre 2025 / ISSN 2427-5441
 Toute reproduction des articles et images doit faire l'objet d'une autorisation de la
 Direction de la communication de la Communauté Urbaine d'Arras.
 Impression : DB Print

